

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE SECTORIELLE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA,
LA TUBERCULOSE ET LES HEPATITES VIRALES



TERMES DE RÉFÉRENCE

| | |
|------------------------|---|
| Titre | Élaborer et valider le document sur les normes de gestion des cas contacts TB |
| Références budgétaires | LB 2034 |
| Date démarrage | Août 2021 |
| Durée de l'activité | Un consultant international pendant 15 jours |
| Responsable | CSLS-TBH |
| Lieu de l'activité | Bamako, MALI |

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

L'OMS estime que le Mali a une incidence de 52 cas de TB pour 100 000 habitants soit 10406 cas attendus en 2020.

Le nombre de nouveaux cas enregistrés est de 6 922 cas de tuberculose en 2020 soit un taux de détection de 64% dont 4 500 cas de tuberculose pulmonaire bactériologiquement confirmés qui sont en majorité bacillifères. Le tiers des cas incidents (un gap de 3 963 soit 36,40% de cas notifiés) ne sont pas diagnostiqués donc ne sont pas mis sous traitement.

Ce faible taux de détection serait dû à plusieurs raisons : l'accès aux soins de qualité, les barrières financières, géographiques et culturelles, la faible application des algorithmes de diagnostic plus sensibles, l'insuffisance dans la mise en œuvre des activités communautaires et de la recherche active des cas.

La CSLS-TBH reconnaît la conduite d'investigation sur l'identification des contacts (IC) comme l'une des plus grandes priorités des programmes de lutte contre la tuberculose, après la détection et le traitement de la tuberculose. En moyenne :

- 10 contacts sont identifiés pour chaque cas,
- 20 à 30 % des contacts familiaux sont atteints de tuberculose latente,
- 1 % des contacts sont atteints de tuberculose active.

Lors de la reprogrammation sur les économies faites sur 2019, des propositions d'activités susceptibles d'atteindre les résultats ont été proposées dont l'investigation des contacts des malades tuberculeux pour rehausser le taux de notification.

A l'origine il a été pensé de mettre en place 2 groupes d'agents :

- Un groupe d'agents investigateurs des contacts des nouveaux malades qui vont travailler dans la communauté à la recherche des contacts des nouveaux malades diagnostiqués ;
- Un deuxième groupe d'agents qui évolueront dans les unités de consultation (CSRéf, CSCom, ...) à la recherche de cas présumés parmi les patients venus pour d'autres soins.

Initialement proposée pour être exécutée en collaboration avec les organisations de la société civile (Camm et le RMAP+), cette stratégie nécessitait une série d'activités pour sa mise en œuvre.

Le PSNI 2021-2025 du Mali prévoit, la mise en place d'une coalition solide avec les communautés et les Organisations de la Société Civile (OSC) pour mettre fin à la TB. Ces organisations communautaires, représentées au CCM Mali, sont actives dans la mise en œuvre des programmes au côté de la CSLS-TBH et de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP). Cependant il n'existe pas de document de référence pour l'investigation des cas contact.

En vue de renforcer le dépistage actif, la CSLS-TBH a décidé, en collaboration avec les principaux partenaires, de recruter une assistance technique pour élaborer et valider un document sur les normes de gestion des cas contact des patients tuberculeux.

Par ce document, la CSLS-TBH vise à :

- Interrompre la propagation de la tuberculose
- Prévenir les épidémies de tuberculose
- Garantir un traitement approprié pour la tuberculose.

2. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

Il s'agit d'élaborer et de valider un document normatif sur la stratégie de dépistage actif de la tuberculose chez les sujets en contact étroit avec des malades de tuberculose.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit spécifiquement de fournir :

- les définitions opérationnelles standardisées ;
- les recommandations nationales ;
- les procédures opérationnelles et les algorithmes pour réaliser les enquêtes de dépistage systématique de la tuberculose chez les sujets-contacts et pour leur prise en charge ;
- les rôles et responsabilités des agents de santé et des acteurs communautaires ;
- les outils de collecte de données et les indicateurs pour le suivi-évaluation de l'intervention.

3. Description de la mission

Dans le cadre de sa mission, le consultant aura à conduire les activités suivantes :

- Revue documentaire ;
- Analyse des groupes à haut risque de tuberculose dans le contexte du Mali ;
- Analyse des CDT les plus touchés/les sites à fort volume, en tenant compte des spécificités ;
- Analyse des cas présumés de tuberculose dans les services de consultations ;
- Analyse du cadre de collaboration entre les différents acteurs du Ministère en charge de la santé (y compris les secteurs privé et hospitalier) et la communauté engagée dans la lutte contre la tuberculose ;
- Élaboration des outils de collecte de données ;
- Définition du réseau d'information communautaire sur la tuberculose ;
- Rédaction du document des normes de gestion des cas contacts ;
- Animation de l'atelier de validation du document des normes de gestion des cas contacts ;
- Production de rapport de consultation.

4. Livrables

Les éléments suivants seraient requis à titre de produits livrables de ce travail :

- Le document des normes de gestion des cas contact est élaboré ;
- Les outils de suivi – évaluation sont élaborés ;
- Les systèmes d'information communautaire sur la tuberculose sont développés ;

- Le rapport de consultation est disponible.

5. Documents mis à disposition :

- Le plan stratégique national intégré 2021 – 2025 de lutte contre le VIH, la tuberculose et des hépatites virales
- Le plan stratégique national SEC 2021 – 2025
- Le Document normatif pour la stratégie communautaire de lutte contre la tuberculose au Mali,
- Le Guide de contrôle de la transmission de la tuberculose dans les services de santé au Mali,
- Le Plan national de communication pour la lutte contre la tuberculose 2019– 2020
- Le guide de gestion de la TB selon l’approche OMS « ENGAGE – TB ».
- Le guide technique de la tuberculose à l’usage des personnels de sante
- Le plan national de suivi – évaluation de la TB 2018 – 2020
- Le guide de prise en charge de la tuberculose de l’enfant et de l’adolescent au Mali
- Le guide technique de la tuberculose multi résistante (TB-MR) au Mali
- Les rapports annuels de la CSLS-TBH.

6. Activités proposées et durée

| | |
|---|-----------------|
| Revue des documents existants | 3 jours |
| Évaluation sur le terrain (y compris l'analyse des groupes à haut risque, la collaboration existante des différents acteurs au niveau des formations sanitaires et des communautés, etc.) | 5 jours |
| Élaboration de l'ébauche de documents normatifs sur la stratégie de dépistage actif de la tuberculose chez les sujets en contact étroit avec des malades de tuberculose | 4 jours |
| Développement des outils de suivi & évaluation | 3 jours |
| Total | 15 jours |

7. Expertise et profil demandés pour l’Expert international

- Diplôme d'études supérieures en santé publique/épidémiologie ou en sciences sociales et/ou en médecine.
- Expertise en matière de mise en œuvre des politiques et des programmes de lutte contre la tuberculose, avec une forte expérience de la mise en œuvre des programmes au niveau national.
- Compétence avérée dans les domaines de la tuberculose communautaire, de la tuberculose et du VIH et du renforcement des systèmes de santé.
- Solide expérience en matière de suivi et d'évaluation, de production et d'utilisation de données pour le suivi et l'amélioration des programmes et des systèmes de santé.
- Expérience de recherche en santé et développement, avec une expérience spécifique en tuberculose et/ou VIH/SIDA.
- Excellente connaissance du français (écrit / oral) et bonne connaissance de l'anglais.
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et capacité démontrée d'interagir efficacement avec diverses parties prenantes, y compris les représentants du gouvernement, les responsables de la mise en œuvre des projets, les bénéficiaires des projets, entre autres.

- Excellentes aptitudes à la communication orale et à la rédaction, capacité de travailler en équipe avec des personnes d'origines et de points de vue différents.
- Expérience antérieure de la participation aux processus du Fonds mondial au niveau national et de la mise en œuvre des programmes dans le pays.

8. Rapport de mission

Un rapport de mission rédigé en français et prenant en compte tous les livrables attendus devra être déposé auprès de la CSLS-TBH dans un délai de 10 jours après la fin de la mission.

9. Rattachement hiérarchique

Ce travail sera mis en œuvre sous la supervision et la direction de la CSLS-TBH et sera appuyé par l'équipe pays du Fonds mondial et l'OMS pays.

10. Contenu de l'offre

Les candidats sont invités à postuler en envoyant leurs offres par email à : cslsb@yahoo.com

Portant la mention : « NE PAS OUVRIR – Recrutement d'un consultant international pour Élaborer une politique et des normes de gestion des cas contacts TB ».

La date limite pour la réception des offres est le 21 juillet 2021 à 16h00

La soumission doit contenir : une offre technique et une offre financière :

a) Offre technique

- Un CV du consultant signé avec les références pertinentes à la mission incluant au minimum 3 contacts de références (noms, titres, N° de téléphone, et adresses email)
- Une note méthodologique de réalisation de la mission ;
- Un chronogramme de réalisation de la mission ;

b) L'offre financière :

L'offre doit être détaillée selon les honoraires du consultant international, les Perdiem consultant international, etc.

Fonds mondial

11. Budget : Imputation financement Fonds mondial